

Chère Cliente, Cher Client,

Nous avons mis en place un protocole sanitaire pour garantir votre sécurité et celle de nos salariés. Découvrez dans cette charte toutes les mesures pour lutter contre le Covid-19 et vous assurer de passer un agréable séjour en toute sécurité. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.



Engagement n°1 - Renforcer l'Hygiène et la Désinfection

- Nous avons renforcé le nettoyage, l'aération et la désinfection dans les chambres, la réception, les parties communes...
- Nous avons retiré les éléments non indispensables : documentation, stylo, bloc note, plateau de courtoisie. Le Room Directory est disponible et consultable sur votre écran TV.
- Nous mettons en application et respectons les obligations et directives imposées par le Gouvernement en matière de protocole sanitaire.
- Notre blanchisseur ELIS s'engage à traiter le linge en suivant un protocole bactéricide, fongicide et virucide avec des normes strictes d'hygiène COVID-19.



Engagement n°2 - Vous protéger

- Nous mettons à votre disposition des produits désinfectants dans les parties communes.
- Dans les zones d'attente, nous mettons en place une signalétique pour maintenir les distances de sécurité entre les clients. Un plexiglas a également été installé à la réception.



Engagement n°3 - Protéger nos collaborateurs

Nos employés disposent des équipements de protection individuelle et des produits de nettoyage spécifiquement adaptés pour la désinfection du COVID-19.

Nous avons formé nos équipes à des procédures d'hygiène renforcées.

- Ils s'engagent à Respecter les directives et recommandations des pouvoirs publics en vigueur en matière de lutte contre le COVID-19.
- Respecter les gestes barrières et la distanciation physique.
- Se mettre en retrait en cas de symptôme du COVID-19.



Engagement n°4 - Réorganiser nos espaces de restauration

- Nos espaces de restauration ont été réorganisés pour maintenir la distanciation sociale. Il est recommandé de réserver par avance votre repas suite à la réduction de place.
- Un maximum de 6 personnes par table est autorisé.
- Un formulaire vous sera remis à votre arrivée, il vous faudra indiquer vos coordonnées afin que l'Agence Régionale de Santé ou l'assurance maladie puissent vous contacter en cas de déclenchement d'un contact-tracing. Dans tous les cas, ces données seront détruites après un délai de 14 jours.
- Le petit-déjeuner reste sous forme de buffet. Cependant les mesures sanitaires ont été renforcées. Du gel hydroalcoolique est disponible sur le buffet, les couverts sont changés toutes les 15 minutes et les machines et le mobilier sont désinfectés régulièrement.
- Découvrez notre carte de restaurant et bar avec votre téléphone en scannant le QR Code.
- Le port du masque est également obligatoire au bar et au restaurant.



Engagement n°5 – Assurer votre sécurité pendant vos événements

- Une désinfection régulière des points de contacts est en place dans les espaces de réunion (poignées, mobiliers, interrupteurs, micros, paperboard...).
- Du gel hydroalcoolique est disponible à l'accueil, dans les salles de réunion et sur les buffets des pauses-café. Pendant les pauses-café, un parcours est mis en place avec signalétique et potelets serre file pour éviter les croisements.
- Le port du masque est obligatoire dans les salles. Nous avons espacé les chaises pour respecter la distanciation physique et vous faire profiter d'espaces de travail plus grands. Le matériel de travail mis à votre disposition est à usage unique (blocs-notes et stylos).
- Nous demandons aux participants d'aérer les salles toutes les 3 heures pendant 15 minutes.



Engagement n°6 - Limiter la propagation du virus COVID 19

- Un référent COVID-19 a été nommé, afin de garantir la mise en œuvre des procédures d'hygiène.
- Nous vous demandons de respecter les gestes barrières, au même titre que nos employés et nos partenaires/fournisseurs.
- Nous réduisons le risque de contamination en favorisant les paiements par carte bancaire, en retirant tous les éléments non nécessaires en chambre et à la réception et en favorisant la dématérialisation de nos communications, paiements et factures.
- Nous appliquons les recommandations en vigueur en cas de suspicion de contagion. Nous isolons et orientons vers un médecin, tout employé ayant des symptômes Covid-19.

La sérénité est l'affaire de tous : Nous mettons tout en œuvre, pour rendre votre séjour le plus agréable et le plus convivial possible, en respectant ces contraintes. Si toutefois vous présentez des symptômes ou si vous avez été en contact avec une personne malade, nous faciliterons le report de votre séjour.
« *Votre bien-être reste notre priorité ! Au plaisir de vous retrouver au Castellet.* »